

Master Santé Publique – Parcours : Analyse et management des établissements et politiques en santé – AMES

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Créé il y a près de 30 ans par le Pr. Dominique Bertrand de l'université de Paris 7, le master 2 AMES : Analyse et management des établissements de santé (AMES) a accompagné près de 2 500 managers de la santé dans leur projet professionnel.

Après avoir été conduit en collaboration avec l'EHESP, il revient en gestion unique à l'université Paris Cité à compter de la rentrée 2021.

Il s'adresse à des étudiants en formation initiale et à des professionnels (médecins, infirmiers, orthoptistes, master de santé publique, agents administratifs hospitaliers...) en situation de responsabilité administrative dans les services hospitaliers et toutes autres organisations de santé (ARS, cabinets de conseil...) qui souhaitent acquérir des compétences spécifiques en management en santé pour accompagner leur projet de carrière. Les promotions sont de 70 à 95 étudiants.

Résumé de la formation :

Le master AMES propose de composer un parcours individualisé de formation, à partir d'un tronc commun d'enseignements obligatoires formant l'étudiant au contexte de la prise de décision et du management, complété d'une combinaison de 5 UE au choix lui permettant d'acquérir les compétences de management lui étant nécessaires pour la mise en œuvre de son projet professionnel.

Les cours sont dispensés par des enseignants de l'université Paris Cité et d'autres universités mais également par des

professionnels en position de management qui partageront leur expériences et compétences.

Ce programme universitaire fait partie de la Graduate School Society & Health d'Université Paris Cité, liant des cours de master et doctorat à des laboratoires de recherche de pointe. La Graduate School offre des formations en sciences humaines et sociales, avec une approche de recherche diversifiée pour étudier le système de santé. [En savoir plus >](#)

OBJECTIFS

Les objectifs du master AMES sont de les préparer :

- * aux métiers de la gestion et du management dans un établissement de santé,
- * à un changement de carrière au sein d'un établissement de santé,
- * aux concours de l'administration hospitalière.

Programme

ORGANISATION

Pour valider ce master, l'étudiant doit valider 60 ECTS répartis entre des enseignements (36 ECTS) et un stage incluant la rédaction d'un mémoire et sa soutenance (24 ECTS).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Le master peut être validé en 1 ou 2 ans, notamment pour les étudiants ayant une activité professionnelle, après avis des responsables de l'enseignement.

Les enseignements sont répartis en 4 UE obligatoires au premier semestre (21 ECTS) :

- * Economie et politique de santé (6 ECTS)
- * Système hospitalier (6 ECTS)
- * Méthodologie de la recherche (6 ECTS)
- * Langue étrangère (3 ECTS)

5 UE optionnelles de 3 ECTS complètent la formation. Elles sont choisies par l'étudiant selon les orientations qu'il souhaite donner à son profil ou les compétences qu'il souhaite spécifiquement acquérir (15 ECTS) :

- * Structure hospitalière
- * Stratégie et performance hospitalière
- * Etudes économiques et médico-économiques
- * Qualité et gestion des risques
- * Gestion des situations sanitaires exceptionnelles en établissements de santé
- * Droit de la santé et responsabilité hospitalière
- * Gestion des ressources humaines
- * Outils du management de l'équipe
- * Actualités en santé publique
- * Gestion budgétaire et financière des établissements de santé
- * Pilotage et contrôle de gestion hospitalière

Modalités de validation en M2 :

Pour chaque UE, le contrôle des connaissances s'effectue sous la forme de contrôle continu et/ou d'examen écrit final. Le contrôle continu est réalisé sous forme de projets (rédaction de projets, présentation d'une étude de cas, analyse critique d'articles, rédaction de protocoles...). A l'issue du stage, l'étudiant doit rédiger un mémoire dont la soutenance est publique.

STAGE

Stage : Obligatoire

Admission

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Suite à cette formation une poursuite par un doctorat en santé publique, recherche en services, interventions et politiques en santé, ou en gestion est envisageable.

TAUX DE RÉUSSITE

73,4 %

sur l'année de diplomation 2020-2021 (nombre d'admis par rapport au nombre d'inscrits administratifs).

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Cette formation conduit ou confirme les étudiants dans les fonctions :

- * de gestion administrative managériale et de gestion budgétaire dans les établissements de santé et les établissements médico-sociaux
- * de gestion au sein d'une direction ou d'un pôle hospitalier (public et privé)
- * de chargé de projet au sein d'institutions publiques
- * de consultant au sein de cabinets de conseil

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Contacts

Responsable du diplôme

Morgane Michel
morgane.michel@aphp.fr

Contact administratif

François Lambert
francois.lambert1@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

60

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Lieu de formation

Site des Cordeliers

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation